

## Synthèse - Evaluation du réseau ACTEA

### Programme d'activités 2017-2020

#### Contexte de l'évaluation

Face aux nombreux défis liés à l'accès à l'eau et à l'assainissement, et sur la demande de partenaires de coopération en France, le pS-Eau, s'est lancé en 2015 dans la mise en place d'une plateforme d'échanges entre acteurs intervenant dans les secteurs de l'Eau et de l'Assainissement au Burkina Faso. Porté par le pS-Eau et l'ACDIL, cette plateforme vise faciliter les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les acteurs du secteur. Il suit trois objectifs :

- Favoriser les échanges entre les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso ;
- Renforcer les compétences des acteurs et leurs connaissances du secteur de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso ;
- Mieux connaître les actions menées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso.

Pour mener à bien ces missions, le pS-Eau a reçu le soutien financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et de l'Agence Française de Développement (AFD) pour accompagner la mise en place du réseau des Acteurs de l'Eau et de l'Assainissement (ACTEA) du Burkina Faso dans un programme triennal (mi 2017 – mi 2020) qui fait suite à un premier programme mis en œuvre de 2015 à 2017. Les résultats de l'évaluation du programme mi 2017 – mi 2020 réalisée en 2020 sont résumés dans la présente note qui en reprend les principales conclusions et recommandations.

L'évaluation qui couvre les activités du réseau menées au Burkina Faso, a été conduite auprès des acteurs et parties prenantes du secteur de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso et des bénéficiaires des services du réseau ACTEA. Pour une meilleure représentativité, le champ de l'évaluation a aussi été élargi aux acteurs de la coopération française intervenant au Burkina Faso dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

L'évaluation a été réalisée par deux consultants burkinabè : Monsieur Kokou SEMANOU et Monsieur Hassane SAIDOU.

Des modes de collecte en ligne (questionnaires) et en direct, par des entretiens ont été réalisées :

- Entretiens avec 40 personnes dont 5 en France ;
- 63 retours ont été collectés sur les questionnaires diffusés en ligne, dont 9 en France.

#### Axes de l'évaluation :

- Apprécier la pertinence des objectifs du réseau au regard du contexte sectoriel et des attentes des acteurs ;
- Apprécier la pertinence, l'efficacité et les impacts des activités du réseau au regard des objectifs poursuivis et des moyens disponibles ;
- Evaluer la viabilité du réseau ;
- Identifier les impacts par rapports aux buts et moyens affectés, aux priorités arrêtées sur la période concernée.

## Synthèses des conclusions

De cette évaluation, il ressort les principales conclusions suivantes :

- **Pertinence du cadre d'intervention du réseau et de ses activités**

Les activités ciblées et réalisées par le réseau ACTEA, notamment la création d'espaces d'échanges et de partages d'expériences, le renforcement de capacité de gouvernance et de gestion des services d'eau potable et d'assainissement, répondent aux principales attentes des membres du réseau. ACTEA apporte aux acteurs du secteur des services répondant tant aux attentes des acteurs du terrain que des acteurs institutionnels.

- **Souplesse et efficacité du dispositif de fonctionnement**

Le dispositif d'animation local, constitué d'un animateur hébergé au sein de l'ACDIL (co-porteur du réseau ACTEA) répond aux attentes locales par la facile mobilisation de l'animateur et la qualité des services fournis auprès des acteurs du secteur Eau, Assainissement et Hygiène (EAH). Ce dispositif d'animation s'appuyait sur un Comité de Pilotage, constitué de membres expérimentés qui apportent un réel plus aux réflexions stratégiques du réseau ACTEA. Cependant, la mobilisation de ce comité de pilotage a disparu et nécessite une réactivation.

- **Bilans quantitatif et qualitatif positifs**

En termes de réalisation, le réseau ACTEA tient ses engagements en maintenant la conduite d'activités régulières couvrant les trois objectifs de son programme d'activité. Quantitativement, ce sont les activités relatives au renforcement de capacités qui sont les plus réalisées, suivies par les activités favorisant les échanges et partages entre les acteurs, puis celles liées à la diffusion de l'information. Si ces activités connaissent une forte participation et touchent un large panel d'acteurs, l'évaluation relève le manque de disponibilité des acteurs ciblés et leur rare investissement dans les activités du réseau.

- **Impacts des activités du réseau**

L'évaluation relève une difficulté à quantifier précisément les impacts des activités du réseau ACTEA, notamment par les aspects de « services » des activités mises en œuvre. Toutefois, l'évaluation a pu relever que les activités ont eu des impacts positifs sur le renforcement des capacités, l'amélioration des connaissances des acteurs en matière de technique et de technologie d'assainissement et d'eau potable. Mais aussi en matière de connaissance des cadres réglementaires nationaux, améliorant ainsi la gouvernance et la gestion des services d'eau dans les communes et les pratiques des techniciens communaux Eau et Assainissement. Les résultats de l'évaluation mettent aussi en avant l'initiation d'échanges entre autorités étatiques et acteurs terrains lors des espaces d'échanges sans pour autant asseoir un dialogue permanent.

- **Efficacité des activités par rapport aux objectifs du réseau**

L'évaluation révèle une pertinence des activités réalisées et une cohérence entre les attentes des membres du secteur EAH et les objectifs du réseau. Le développement des dispositifs, formats d'animation et thématiques traitées se révèlent être adaptés aux cibles, facilitant ainsi la mise en œuvre des activités.

- **Pérennisation du réseau**

Les activités du réseau ACTEA, couplées à son dispositif d'animation (notamment le co-portage par le pS-Eau et l'ACDIL), constituent des atouts forts et une base solide pour sa pérennisation. Toutefois l'évaluation rappelle la nécessité pour un réseau de s'appuyer et de s'enrichir de ses membres. Un travail de remobilisation des institutions membres du comité de pilotage, d'identification et d'implication d'acteurs, institutions et structures du secteur, en assurant leur appropriation des missions du réseau ACTEA, doit être renforcé en vue d'appuyer les activités menées par le réseau ACTEA. Ce travail doit également passer par la mobilisation de financements locaux.

## Synthèse des recommandations

### ▪ Constitution d'un Comité Consultatif

La création d'un Comité de Pilotage a favorisé une vision plus stratégique des activités du réseau ACTEA, en permettant un espace de dialogue et d'orientation interne. Mais le maintien de son dynamisme a rencontré de nombreuses difficultés (disponibilité et implication des acteurs membres). Aussi, l'évaluation recommande la remobilisation de cette instance, à travers un cadre plus consultatif et moins mobilisateur. Ainsi, un Comité sera constitué en vue d'offrir un cadre informel de concertation visant à accompagner le réseau ACTEA dans ses missions.

### ▪ Délocalisation des activités dans les régions

Malgré les contextes sécuritaire et sanitaire actuel, le réseau ACTEA s'efforce de maintenir des activités dans les différentes régions burkinabè. Il ressort de l'évaluation un besoin de renforcer cette représentation régionale, notamment pour répondre à la demande des communes. Aussi, les ateliers devront, selon le contexte et les capacités humaines et budgétaires du réseau, être déployés au mieux sur l'ensemble du territoire burkinabè. Cette recommandation vise également à augmenter la mobilisation des communes dans les activités d'échanges et de renforcement de capacités.

### ▪ Recommandations aux partenaires membres du réseau ACTEA au Burkina Faso

Le dynamisme du réseau repose en partie sur les contributions et le dynamisme de ses membres, ainsi l'évaluation recommande d'accroître l'implication des partenaires, membres et bénéficiaires des activités du réseau ACTEA. Le réseau doit pouvoir s'appuyer sur des acteurs et parties prenantes (Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, associations/ONG, partenaires techniques et financières, collectivités, acteurs privés, ...) et leur mobilisation pour atteindre les objectifs fixés.

### ▪ Articulation du réseau Burkina Faso - ACTEA en France et au Burkina Faso

L'évaluation révèle un certain flou entre les activités du pS-Eau d'animation du réseau Burkina Faso en France et le réseau ACTEA au Burkina Faso. Un travail doit donc être mené pour faciliter la lisibilité et la compréhension de la complémentarité de ces deux réseaux, mais également améliorer la visibilité du réseau Burkina Faso et du réseau ACTEA auprès des acteurs en France.

### ▪ Positionnement institutionnel

L'évaluation révèle une difficulté pour le réseau ACTEA à se positionner entre les remontées d'informations et recommandations issues du terrain, visant parfois à entamer un dialogue avec les autorités, et la légitimité de sa participation lors de l'élaboration de politiques sectorielles ou règlementaires. Cette dernière pouvant se rapprocher d'un rôle de plaidoyer, parfois attendu par les acteurs du secteur. Ainsi, si les activités menées par le réseau ACTEA ont pour ambition d'alimenter les réflexions sur le secteur et donc les réflexions nationales, son rôle s'arrête à la remontée d'information et à sa mise en débat. Concernant le volet plaidoyer, il apparaît plus judicieux que le réseau ACTEA renforce son lien avec des organismes et membres du réseau déjà positionnés sur ces missions au Burkina Faso.

### ▪ Pérennisation du réseau

Les activités d'animation sont coûteuses en temps et en mobilisation, le développement de ses activités, l'augmentation de sa représentation sur le territoire national et sa pérennisation reposent donc sur un renforcement de ses capacités humaines et financières. La mise en œuvre des recommandations soulevées par cette évaluation passe par l'identification et la mobilisation de financements locaux visant à renforcer les activités du réseau ACTEA mais également renforcer sa légitimité.

## Pour aller plus loin

Pour plus d'information sur cette évaluation ou sur le réseau Burkina Faso et le réseau ACTEA, animé par le pS-Eau et l'ACDIL, merci de contacter :

→ **En France :**

Perrine Bouteloup, chargée de mission pour le pS-Eau, [bouteloup@pseau.org](mailto:bouteloup@pseau.org)

→ **Au Burkina Faso :**

Justin Bayili, animateur du réseau ACTEA, [reseau.actea@gmail.com](mailto:reseau.actea@gmail.com)

Site internet : [www.actea.org](http://www.actea.org)

Page Facebook : [ACTEA-Burkina](https://www.facebook.com/ACTEA-Burkina)

*Le réseau ACTEA est co-animé par le pS-Eau en France et l'ACDIL au Burkina Faso.*



*Avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie  
et de l'Agence française de développement.*

